



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

POINTS SAILLANTS

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE 2024

Impulser la transformation de l'Afrique
par la réforme de l'architecture financière mondiale



POINTS SAILLANTS

CHAPITRE 1 : PERFORMANCES ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE

Les économies africaines restent résilientes face aux multiples chocs, avec une croissance moyenne qui devrait se stabiliser à 4,0 % en 2024–2025, soit à environ un point de pourcentage de plus que les 3,1 % estimés en 2023.

Selon les estimations, la croissance moyenne du produit intérieur brut (PIB) réel a ralenti, passant de 4,1 % en 2022 à 3,1 % en 2023. Cette baisse est attribuée à divers facteurs, notamment la persistance des prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie due aux effets durables de l'invasion de l'Ukraine par la Russie*, à la faiblesse de la demande mondiale qui pèse sur les performances des exportations, au changement climatique et aux phénomènes météorologiques extrêmes qui entravent la productivité agricole et la production d'électricité, ainsi qu'aux poches d'instabilité politique et de conflits existant dans certains pays africains. Malgré la persistance de vents contraires, 15 pays ont enregistré un taux de croissance d'au moins 5 % en 2023. Bien que 3 des plus grandes économies du continent enregistrent des taux de croissance plus faibles du PIB réel, plus de la moitié (31) des pays africains ont eu en 2023 des taux de croissance du PIB réel supérieurs à ceux de 2022. En fait, pour 6 d'entre eux, dont le Burkina Faso, Djibouti, eSwatini, la Libye, la République du Congo et le Soudan du Sud, les différences entre 2022 et 2023 dépassent 2 points de pourcentage.

Malgré les défis mondiaux qui ont mis à l'épreuve les économies du monde entier, le continent africain devrait rester résilient. La croissance du PIB réel devrait atteindre 3,7 % en 2024 et 4,3 % en 2025, dépassant les 4,1 % de 2022, avec la disparition progressive des effets des facteurs susmentionnés pesant sur la croissance en 2023 (figure 1 et tableau 1.1A de l'annexe). Le rebond projeté de la croissance moyenne de l'Afrique sera mené par l'Afrique de l'Est (en hausse de 3,4 points de pourcentage), l'Afrique australe et l'Afrique de l'Ouest (chacune en hausse de 0,6 point de pourcentage). Il est important de noter qu'en 2024, 40 économies afficheront une croissance supérieure à 2023. Pour 17 d'entre elles, la croissance projetée devrait dépasser 5 % en 2024, tandis qu'en 2025, ce nombre pourrait passer à 24 suite à une accélération du rythme de la croissance. Ce fait est néanmoins remarquable et permettra à l'Afrique de conserver son classement de 2023 comme deuxième région après l'Asie ayant la croissance la plus rapide, avec une croissance projetée pour 2024–2025 dépassant la moyenne mondiale de 3,2 % en 2024.

* Termes convenus lors des assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement tenues au Ghana en 2022. L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Chine, l'Égypte, l'Eswatini, la Namibie et le Nigeria ont émis une réserve et proposé « Conflit entre la Russie et l'Ukraine ».

Le rebond projeté de la croissance moyenne de l'Afrique sera mené par l'Afrique de l'Est (en hausse de 3,4 points de pourcentage)

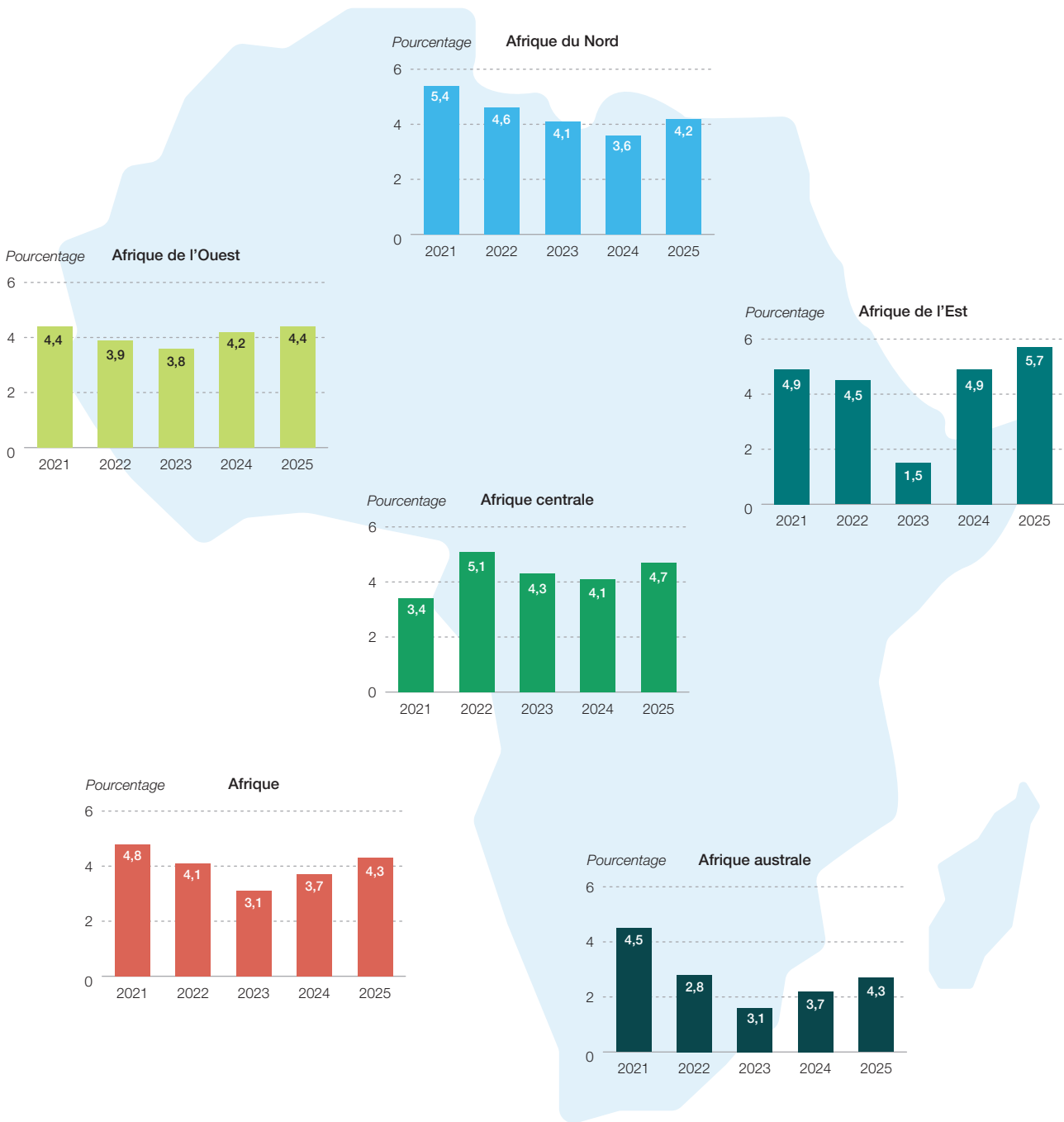
Les perspectives de croissance en 2024–2025 sont hétérogènes dans les régions et les groupements économiques de l'Afrique, reflétant les différences dans la structure des économies, la dépendance aux produits de base et les réponses des politiques nationales visant à atténuer l'impact de ces chocs.

- **L'Afrique de l'Est** devrait retrouver sa position de région africaine affichant la croissance la plus rapide, avec une croissance du PIB réel passant d'une estimation de 1,5 % en 2023 à 4,9 % en 2024 et 5,7 % en 2025. La révision à la baisse de 0,2 point de pourcentage pour 2024 par rapport aux prévisions des Performances et perspectives macroéconomiques de l'Afrique (MEO) de janvier 2024 est due à des contractions plus importantes que prévu au Soudan, à cause du conflit qui affecte ce pays, et au Soudan du Sud.
- En **Afrique centrale**, la croissance devrait ralentir de 4,3 % en 2023 à 4,1 % en 2024, avant de s'améliorer fortement pour atteindre 4,7 % en 2025. Le relèvement des prévisions pour 2024 de 0,6 point de pourcentage par rapport aux projections de janvier 2024 est imputable à une croissance plus forte que prévu au Tchad et en République démocratique du Congo suite à une appréciation attendue des prix des métaux.
- En **Afrique de l'Ouest**, la croissance devrait s'accélérer, passant d'une estimation de 3,6 % en 2023 à 4,2 % en 2024, pour se consolider à 4,4 % l'année suivante. Il s'agit d'une amélioration de 0,3 point de pourcentage pour 2024 par rapport aux projections des MEO de janvier 2024, reflétant des améliorations plus fortes de la croissance dans les grandes économies de la région – Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria et Sénégal.
- En **Afrique du Nord**, la croissance devrait passer d'une estimation de 4,1 % en 2023 à 3,6 % en 2024 et 4,2 % en 2025, avec une révision à la baisse de 0,3 point de pourcentage pour 2024 par rapport aux MEO de janvier 2024. La croissance a été revue à la baisse pour tous les pays de la région à l'exception de la Libye et de la Mauritanie.
- En **Afrique australe**, la croissance devrait légèrement se redresser, passant d'une

estimation de 1,6 % en 2023 à 2,2 % en 2024, pour se raffermir à 2,7 % en 2025. Les taux de croissance pour 2024 et 2025 montrent une amélioration de 0,1 point de pourcentage par rapport aux projections de janvier 2024, reflétant principalement une augmentation de 0,7 point de pourcentage de la croissance projetée pour l'Afrique du Sud. En raison du poids plus important de l'Afrique du Sud dans la région, la révision à la hausse des prévisions de croissance a compensé l'effet combiné des révisions à la baisse prévues en Angola, au Botswana, au Lesotho, en Zambie et au Zimbabwe.

- La croissance moyenne des **économies à faible intensité en ressources** devrait s'améliorer, passant de 4,8 % en 2023 à 5,3 % en 2024 et à 5,6 % en 2025. Cette croissance est soutenue par des investissements publics accrus dans les principaux secteurs de croissance et par des dépenses d'investissement substantielles dans les infrastructures publiques essentielles, notamment l'électricité, les transports et la logistique.
- La croissance des **économies dépendantes du tourisme** devrait ralentir, passant de 5,8 % en 2023 à 4,7 % en 2024, puis à 3,9 % en 2025. Cette décélération reflète la stabilisation des chiffres du tourisme à des niveaux tendanciels, le ralentissement prévu de la croissance économique à Maurice et aux Seychelles étant le principal moteur du groupe.
- Dans les **pays exportateurs de pétrole**, la croissance moyenne devrait passer de 3,7 % en 2023 à 3,5 % en 2024, mais pourrait grimper à 4 % en 2025. Le ralentissement prévu en 2024 reflète la baisse des objectifs de production de pétrole fixés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ; la diminution des projections de croissance du Soudan du Sud consécutive au vandalisme exercé sur un oléoduc dans le cadre du conflit en cours ; et l'incertitude quant aux nouveaux mécanismes qu'adoptera l'Angola pour ses exportations de pétrole après sa sortie de l'OPEP.
- Dans les **économies africaines à forte intensité en ressources autres que le pétrole**, la croissance devrait s'améliorer fortement,

FIGURE 1 Performances et perspectives de croissance par région, 2021-2025 (en pourcentage)



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

passant de 0,3% en 2023 à 2,7% en 2024, et se consolider à 3,3% selon les projections pour 2025. La forte augmentation de la croissance sera en grande partie due à la reprise de la demande chinoise de métaux et minéraux liée à l'expansion des réseaux intelligents et de la construction.

La dynamique des fondamentaux macro-économiques de l'Afrique est restée mitigée dans un contexte de défis considérables. La figure 2 présente les perspectives détaillées des principaux indicateurs macroéconomiques des pays en 2024–2025 tandis que l'annexe 1.1B du rapport principal fournit des détails pour 2024 et 2025.

Selon les estimations, l'inflation moyenne des prix à la consommation a augmenté de 3 points de pourcentage en Afrique pour atteindre 17 % en 2023, contre 14 % en 2022.

Cette augmentation reflète la combinaison d'une hausse des prix des denrées alimentaires locales induite par les pénuries de l'offre intérieure liées à la sécheresse; d'excédents de liquidités résultant

FIGURE 2 Perspectives pour les principaux indicateurs macroéconomiques, moyenne, 2024-2025

Pays	Croissance du PIB réel	Inflation	Solde du compte courant	Solde budgétaire	Pays	Croissance du PIB réel	Inflation	Solde du compte courant	Solde budgétaire
Afrique du Sud	1,5	4,6	-3,0	-4,3	Madagascar	4,9	7,8	-4,2	-4,4
Algérie	3,8	6,2	0,4	-11,5	Malawi	3,5	20,8	-8,9	-8,2
Angola	3,5	15,3	4,3	-1,3	Mali	5,0	1,9	-6,2	-3,8
Bénin	6,3	2,3	-4,3	-3,5	Maroc	3,6	3,9	-0,7	-4,3
Botswana	4,2	4,3	1,2	-1,0	Maurice	4,3	5,4	-4,3	-4,4
Burkina Faso	4,2	2,2	-6,0	-5,7	Mauritanie	4,8	4,5	-8,0	-1,8
Burundi	5,2	17,3	-6,5	-4,1	Mozambique	5,2	4,8	-40,6	-2,4
Cabo Verde	4,8	2,1	-6,5	-2,7	Namibie	2,9	4,5	-9,0	-4,1
Cameroun	4,2	5,3	-1,8	-0,3	Niger	9,1	3,3	-8,3	-3,7
Comores	4,3	2,5	-5,6	-3,2	Nigéria	3,3	26,2	3,3	-4,2
Congo	4,3	3,3	2,8	3,3	Ouganda	6,5	4,7	-8,5	-3,9
Côte d'Ivoire	7,0	3,2	-6,5	-3,6	Rép. centrafricaine	2,7	3,7	-9,5	-2,4
Djibouti	6,4	1,9	19,8	0,1	Rép. dém. du Congo	5,7	13,5	-4,1	-1,6
Égypte	3,9	29,2	-3,1	-6,8	Rwanda	6,7	6,1	-10,8	-6,1
Érythrée	3,0	4,0	12,7	0,7	São Tomé-et-Príncipe	1,6	11,6	-10,2	-3,1
Eswatini	4,2	5,0	3,4	-1,9	Sénégal	9,8	4,1	-9,6	-3,6
Éthiopie	6,7	18,4	-1,6	-2,6	Seychelles	4,1	1,8	-7,2	-1,4
Gabon	2,8	2,4	-0,2	-0,9	Sierra Leone	5,0	26,9	-3,2	-2,6
Gambie	6,0	13,5	-6,6	-2,8	Somalie	3,8	4,6	-10,3	-0,9
Ghana	3,8	16,0	-2,1	-4,6	Soudan	-2,7	121,7	-5,9	-4,5
Guinée	4,8	10,6	-10,0	-2,5	Soudan du Sud	-2,0	17,8	-5,5	-4,0
Guinée équatoriale	-1,2	3,6	-4,3	-0,5	Tanzanie	5,8	3,4	-4,1	-2,5
Guinée-Bissau	5,0	4,3	-4,3	-3,4	Tchad	5,2	3,3	1,1	2,5
Kenya	5,5	5,8	-4,6	-5,4	Togo	5,6	2,4	-3,1	-5,3
Lesotho	1,9	5,2	-4,8	-1,9	Tunisie	2,5	6,9	-3,7	-6,2
Libéria	5,7	7,0	-24,2	-3,0	Zambie	4,5	8,2	5,8	-4,3
Libye	7,0	2,7	23,4	6,5	Zimbabwe	2,8	21,2	0,5	-1,6

Note: La croissance du PIB et l'inflation sont exprimées en pourcentage, tandis que la balance des comptes courants et le solde budgétaire sont en pourcentage du PIB. Cette carte thermique présente les perspectives des pays pour une sélection d'indicateurs macroéconomiques clés. Les pays en vert ont de bons résultats, en jaune des résultats moyens et en rouge de mauvais résultats. La croissance du PIB réel supérieure à 6 % est colorée en vert, celle comprise entre 4 et 6 % est en jaune et celle inférieure à 4 % est en rouge. Les taux d'inflation inférieurs à 5 % sont colorés en vert, ceux compris entre 5 et 9,9 % sont en jaune et ceux à deux chiffres sont en rouge. L'excédent de la balance des comptes courants est coloré en vert, les déficits inférieurs à 5 % sont en jaune et ceux supérieurs à 5 % sont en rouge. Les déficits budgétaires inférieurs à 3 % sont colorés en vert, ceux compris entre 3 et 5 % sont en jaune et ceux supérieurs à 5 % sont en rouge.

Source: Calculs des services de la Banque.

des mesures de relance budgétaire et monétaire prises en 2020–2021 durant la pandémie ; et des effets de la dépréciation de la monnaie par rapport à un dollar américain fort soutenu par des taux d'intérêt élevés aux États-Unis. Le tableau de l'inflation est contrasté d'une région à l'autre.

L'Afrique de l'Est a le taux d'inflation le plus élevé (26,5 % en 2023), avec le Soudan en tête (245,3 %).

L'Afrique de l'Ouest arrive en deuxième position avec 20,3 %, la Sierra Leone et le Ghana figurant en tête de liste. **L'Afrique du Nord** a connu la plus forte augmentation de l'inflation, soit 8,1 points de pourcentage contre une moyenne de 16,3 % en 2023, en raison de la hausse des prix en Égypte et des tensions géopolitiques. En **Afrique centrale**, l'inflation a également augmenté de 3,5 points de pourcentage pour atteindre 10,3 % en 2023, la République démocratique du Congo affichant une hausse de 10,6 points de pourcentage. Ce n'est qu'en **Afrique australe** que le taux d'inflation a chuté, passant de 10,8 % en 2022 pour atteindre un seul chiffre de 8,6 % en 2023, en raison des baisses en Angola, Botswana, Afrique du Sud et Zimbabwe.

La hausse de l'inflation dans toute l'Afrique a érodé tous les gains socioéconomiques réalisés avant l'apparition de la COVID-19.

Les perspectives de l'inflation en Afrique restent sombres, le taux moyen devant passer de 17 % en 2023 à 17,8 % en 2024, avant de redescendre à 12,3 % en 2025. L'augmentation prévue en 2024 reflète la persistance des prix élevés des denrées alimentaires et les déséquilibres entre l'offre et la demande sur les marchés alimentaires nationaux et mondiaux, ainsi que les prix élevés de l'énergie, principalement affectant les pays pétroliers nets. Le caractère structurel de la vague actuelle de forte inflation a miné l'efficacité des outils de politique monétaire conventionnelle tels que l'augmentation des taux directeurs et nécessite une approche différente pour endiguer la marée.

La dépréciation des monnaies africaines s'est poursuivie en 2023, mais dans une moindre mesure qu'en 2022. Sous la pression de taux d'intérêt mondiaux durablement élevés et d'une incertitude mondiale persistante alimentée par

des tensions géopolitiques et commerciales, la plupart des monnaies africaines se sont encore dépréciées par rapport au dollar américain plus fort en 2023. Par exemple, le naira du Nigeria s'est déprécié de 95,6 % en 2023. Cette dépréciation reflète en grande partie une correction du marché suite aux réformes entreprises sur le marché des changes en juin 2023, qui ont conduit au flottement du naira. Les autres pertes les plus importantes ont été subies par le kwanza angolais (32,8 %) et le kwacha zambien (15,4 %). Dans les deux pays, la liquidité en devises a été limitée sur le marché et, en Angola, la situation a été exacerbée par la baisse des prix du pétrole et la fin du moratoire des créanciers chinois. En Zambie, la dépréciation a été aggravée par un faible sentiment du marché dû à la restructuration prolongée de la dette. Toutefois, en raison de leur arrimage total ou partiel à l'euro, qui a repris de la vigueur par rapport au dollar en 2023, certaines monnaies telles que le franc CFA, le dirham marocain, l'escudo du Cabo Verde, le dobra de São Tomé-et-Principe, et le franc comorien ont compensé leurs pertes antérieures et se sont légèrement appréciées par rapport au dollar américain en 2023.

Les déficits budgétaires devraient se creuser légèrement avant d'atteindre les niveaux pré-pandémiques, mais les incertitudes restent élevées. Quatre ans après l'apparition de la COVID-19, les positions budgétaires reviennent lentement aux niveaux d'avant la pandémie, à mesure que les pays limitent leurs dépenses et mettent en place des mesures pour mobiliser les recettes. Les estimations actualisées montrent que le déficit budgétaire moyen a légèrement augmenté sur le continent, passant de 4,9 % du PIB en 2022 à 5 % en 2023, principalement en raison d'un élargissement marginal du solde primaire, qui est passé de 1,6 % du PIB en 2022 à 2,1 % du PIB en 2023. La détérioration du déficit primaire est principalement due aux mesures mises en œuvre pour atténuer les effets de la hausse des prix des denrées alimentaires dans un contexte de baisse des recettes du secteur de l'énergie. Après une légère augmentation à 5 % du PIB en 2023, le déficit budgétaire devrait se réduire à travers le continent à 4,7 % du PIB en 2024 et à 4,3 % en 2025.

Quatre ans après l'apparition de la COVID-19, les positions budgétaires reviennent lentement aux niveaux d'avant la pandémie, à mesure que les pays limitent leurs dépenses et mettent en place des mesures pour mobiliser les recettes

Le déficit moyen des comptes courants devrait se creuser, passant d'une estimation de 1,7 % du PIB en 2023 à 2 % du PIB en 2024 et 2025.

Ce creusement reflète les prévisions où les prix du pétrole restent relativement élevés et se stabilisent autour de 77 dollars américains le baril, les économies importatrices nettes de pétrole étant gravement touchées. Toutefois, ces projections – des améliorations de 0,2 point de pourcentage pour 2024 et de 0,1 point de pourcentage pour 2025 par rapport aux prévisions de janvier 2024 – reflètent le rebond du commerce mondial et l'augmentation des importations de produits de base de la Chine à mesure que son secteur de la construction se stabilise et que la résilience de l'économie intérieure est favorisée par la reprise des investissements et la fermeté des dépenses de consommation.

Les flux financiers extérieurs vers l'Afrique ont souffert du resserrement des conditions financières mondiales et d'une grande incertitude.

Les flux financiers extérieurs vers l'Afrique – investissements directs étrangers (IDE), aide publique au développement (APD), investissements de portefeuille, et envois de fonds – ont chuté de 19,4 % en 2022, passant de 217,1 milliards de dollars américains en 2021 à 174,9 milliards de dollars américains, soit 5,9 % du PIB de l'Afrique. Cette baisse, qui annule la forte reprise qui a immédiatement suivi la pandémie, a été généralisée. Les investissements directs étrangers ont chuté d'environ 44 %, et le continent a enregistré des sorties nettes de portefeuille de 17 % et une réduction des entrées d'APD d'environ 6 %. Seuls les envois de fonds ont enregistré une augmentation marginale de 0,2 %.

La dette publique est en baisse, mais reste supérieure aux niveaux d'avant la pandémie, ce qui souligne le poids du fardeau de la dette sur le continent. Le ratio médian de la dette publique en Afrique, qui est passé de 54,5 % du PIB en 2019 à 64 % en 2020, s'est stabilisé à environ 63,5 % depuis 2021–2023 et il devrait continuer à baisser pour atteindre environ 60 % à partir de 2024 – mettant fin à une tendance à la hausse persistant depuis une décennie. Si les niveaux d'endettement se sont stabilisés sur

l'ensemble du continent grâce à l'amélioration relative des positions budgétaires, le ratio reste élevé et supérieur aux niveaux d'avant la pandémie dans de nombreux pays où des chocs sans précédent ont rendu les finances publiques volatiles. Le surendettement reflète le poids de l'endettement de l'Afrique résultant des mesures prises par les gouvernements pour soutenir les économies frappées par la pandémie et pour protéger les ménages des effets des coûts élevés des denrées alimentaires et de l'énergie, ainsi que le coût des emprunts rendu plus élevé par les effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. En outre, les paiements au titre du service de la dette extérieure par rapport aux recettes publiques ont dépassé le niveau d'avant la pandémie dans de nombreux pays. Le service médian de la dette extérieure pour 49 pays dont les données sont disponibles est passé de 6,8 % des recettes publiques en 2015–2019 à 10,6 % en 2020–2022. Les ressources affectées au service de la dette ont érodé la marge de manœuvre budgétaire, limitant encore davantage la capacité des gouvernements à investir dans les secteurs favorisant la croissance et le développement du capital humain – l'éducation et la santé, deux domaines où les dépenses publiques moyennes du continent sont inférieures à celles des régions de comparaison.

Les perspectives économiques positives de l'Afrique s'accompagnent toutefois d'un optimisme prudent, compte tenu de la grande incertitude mondiale et des tensions géopolitiques.

Principaux risques de détérioration

- La persistance des pressions inflationnistes dans de nombreux pays africains pourrait accentuer la pression sur les économies africaines en réduisant davantage les salaires réels et en maintenant pendant plus longtemps les taux d'intérêt à un niveau élevé. Cela aurait des répercussions sur l'activité du secteur privé dans les pays où les coûts d'emprunt nationaux sont plus élevés.
- Le blocage prolongé du commerce et de l'investissement au niveau mondial et les effets connexes induits par la montée des tensions

géopolitiques et de la polarisation ont perturbé la croissance de l'Afrique, et une nouvelle escalade pourrait mettre en péril le redressement économique du continent.

- La hausse des prix des matières premières pourrait déclencher une nouvelle vague d'inflation, compromettre le recul de la pauvreté et retarder le processus d'assouplissement de la politique monétaire visant à stimuler la croissance sur le continent, ce qui, à son tour, pourrait compromettre les perspectives économiques positives.
- La multiplication des conflits régionaux et l'instabilité politique affectant certains pays ont entraîné des souffrances humaines indicibles et des coûts sociaux et économiques importants. S'ils ne sont pas résolus, ces conflits exacerberont des situations humanitaires et socioéconomiques déjà désastreuses, avec des conséquences à long terme pour la stabilité économique et macroéconomique de ces économies.
- Les chocs climatiques constituent un autre risque important pour la reprise de la croissance en Afrique. En effet, le changement climatique fait peser de graves menaces sur les pays africains, et surtout sur les États en transition de la Corne de l'Afrique et de la région du Sahel.

Principaux vents favorables

- Si la tendance positive se confirme dans l'assainissement budgétaire et la structuration de la dette et que les conditions du marché mondial s'améliorent, les pays africains pourraient voir diminuer les taux d'intérêt souverains, ce qui stimulerait la croissance économique à mesure que leurs primes de risque baisseraient.
- La poursuite de la transformation structurelle et la reprise de l'accumulation de capital pourraient renforcer les perspectives de croissance. Un cycle vertueux de croissance de la productivité intra et intersectorielle pourrait faire augmenter les salaires réels, ouvrant ainsi la voie à la mobilisation de l'épargne nécessaire au financement d'une accumulation de capital à long terme dans les secteurs tant public que privé.

- Le retour à des taux directeurs plus bas dans les économies avancées et certains marchés émergents pourrait stimuler la croissance économique. Une vague de baisses des taux relancerait la croissance du crédit dans les deux régions, stimulerait le moral des consommateurs, atténuerait la pression sur le service de la dette publique et renforcerait la croissance mondiale. L'Afrique bénéficierait directement de la reprise de la croissance mondiale, car les deux régions combinées représentent 40 % du PIB mondial, 55 % du stock d'IDE en Afrique, et environ deux tiers de l'APD destinée à l'Afrique.

Une combinaison de politiques est nécessaire à court, moyen et long termes pour relever les défis macroéconomiques de l'Afrique et remettre les économies sur la voie d'une croissance plus élevée soutenue.

À court terme

- Accélérer la désinflation et ancrer les anticipations d'inflation à un coût minimal pour l'économie dans un contexte d'affaiblissement des monnaies nationales requiert des ajustements adaptés de la politique monétaire. En particulier, l'orientation de la politique monétaire pourrait être plus accommodante dans les économies où l'inflation de base est modérée et l'inflation globale est principalement due à des chocs temporaires d'offre.
- La lutte contre les pressions sur les taux de change doit être une priorité de la politique à court terme. Dans les pays où les taux de change sont flottants, il faut donc laisser les monnaies s'ajuster autant que possible, car tenter de résister à des mouvements basés sur les fondamentaux pourrait avoir des conséquences secondaires négatives pour l'économie. Dans les pays à taux de change fixes, la politique monétaire doit être alignée sur celle du pays d'ancrage afin de maintenir la stabilité extérieure et d'éviter de nouvelles pertes de réserves de change lorsque le pays intervient pour préserver la parité du taux de change.
- Promouvoir la production locale et diversifier les sources d'importation sont essentielles pour

Une combinaison de politiques est nécessaire à court, moyen et long termes pour relever les défis macroéconomiques de l'Afrique et remettre les économies sur la voie d'une croissance plus élevée soutenue

En effet, l'Afrique s'est transformée au travers d'un secteur des services peu qualifié sans atteindre un niveau d'industrialisation élevé, principalement en raison de la faiblesse de l'activité manufacturière

faire face à la hausse des prix des denrées alimentaires. Soutenir les petits exploitants agricoles africains peu déclencher une révolution agricole pour nourrir l'Afrique, notamment dans les zones urbaines. Les pays africains doivent fournir aux agriculteurs un accès élargi à un financement abordable, améliorer les technologies de production agricole (notamment les semences certifiées adaptées aux conditions climatiques extrêmes) et la vulgarisation systématique à grande échelle et des services de mécanisation pour accroître la production agricole production et ainsi stabiliser les prix des denrées alimentaires dans le court à moyen terme.

- La mise en œuvre de réformes de gouvernance et le renforcement de la capacité de gestion de la dette sont essentiels pour réduire le fardeau de la dette publique, tout comme l'utilisation efficace des ressources empruntées. L'investissement dans des secteurs et des infrastructures générateurs de croissance est essentiel pour libérer le potentiel économique des économies africaines.

À moyen et long terme

- Avec une dette publique élevée étouffant de nombreux pays, l'intensification de la mobilisation des ressources nationales devrait être une priorité politique majeure pour les pays africains afin d'accélérer la transformation structurelle. Une approche multidimensionnelle est nécessaire pour améliorer la collecte et la rétention des ressources générées au niveau national, notamment l'amélioration de la gestion de la dette et la lutte contre les flux financiers illicites.
- La réforme de l'architecture financière mondiale actuelle peut accélérer la restructuration de la dette. Les propositions clés comprennent la formation d'un comité de créanciers élargi aux prêteurs privés afin d'aplanir les difficultés de coordination, et la mise en place d'une formule de comparabilité de traitement afin de minimiser les différends techniques.
- La création d'un environnement favorable est essentielle pour attirer et accroître les flux financiers extérieurs en tant que sources complémentaires de financement du développement afin d'accélérer la transformation économique

de l'Afrique. Même si les ressources nationales resteront une part intégrante et plus importante du financement de la transformation économique de l'Afrique, les flux financiers extérieurs n'en seront pas moins essentiels en tant que sources complémentaires de financement des besoins de développement.

- Accélérer les réformes structurelles pour construire des économies résilientes. Associée au déclin de la croissance des revenus, la volatilité prolongée de la croissance enregistrée par l'Afrique à la suite de la pandémie de COVID-19 appelle clairement à accorder la priorité aux réformes structurelles pour renforcer la résilience du continent aux chocs.

CHAPITRE 2: FAIRE LE POINT SUR LES PROGRÈS DE LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE

Les économies africaines ont fait preuve d'une résilience remarquable face à des chocs multiples, mais leur transformation structurelle a été lente et inégale. Le PIB réel total augmente, mais la population du continent aussi. Ainsi, alors que le PIB réel total de l'Afrique a affiché une croissance moyenne de 3,8 % par an au cours des quatre décennies précédant la période de la COVID-19, seulement dépassée par l'Asie en développement, la croissance du PIB par habitant a constamment enregistré l'un des taux les plus lents du monde depuis les années 1980. En outre, la structure de la plupart des économies africaines n'a guère évolué depuis les années 1990, de sorte que les secteurs traditionnels y restent le moteur de la croissance et de l'emploi.

En effet, l'Afrique s'est transformée au travers d'un secteur des services peu qualifié sans atteindre un niveau d'industrialisation élevé, principalement en raison de la faiblesse de l'activité manufacturière. L'expansion de l'emploi dans les services, qui a contribué au changement structurel favorisant la croissance, s'est accompagnée d'une forte diminution de la part de l'emploi dans l'agriculture. Cette transformation s'est produite sous la forme d'une réaffectation

des activités économiques de l'agriculture vers d'autres secteurs à productivité relativement faible, notamment les services personnels et de détail, plutôt que vers l'industrie manufacturière, plus propice à l'amélioration de la productivité. Mais ce type de réallocation sectorielle n'a qu'un impact limité sur la transformation structurelle. Ainsi, malgré l'élan récent de la croissance globale des services, seuls 30,1 % des exportations de services de l'Afrique en 2022 (20,7 % en 2005) étaient composés par des services hautement qualifiés, tels que l'assurance, les pensions, la finance et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le processus de transformation structurelle de l'Afrique a également été lent et inégal. De nombreux pays africains en sont encore aux premiers stades de leur transformation structurelle, caractérisés par des écarts croissants de productivité de la main-d'œuvre entre les secteurs agricole et non agricole. La productivité du secteur agricole, qui emploie 42 % de la main-d'œuvre africaine, est encore inférieure de 60 % à celle de l'ensemble de l'économie. À l'inverse, les secteurs des mines, des services publics et des services financiers, qui n'emploient ensemble qu'environ 3 % de la main-d'œuvre totale de l'Afrique, sont plus de 10 fois plus productifs que la moyenne de l'économie. La plupart des travailleurs africains sont donc bloqués dans des secteurs à faible productivité où ils ne peuvent pas gagner suffisamment pour échapper à la pauvreté.

Sur la base de leurs parts d'emploi sectorielles, près de la moitié (25) des pays africains peuvent être considérés comme structurellement sous-développés. Dans ces pays, le secteur agricole absorbait en moyenne 61,9 % de l'emploi total en 2021, soit plus de 21 points de pourcentage de plus que la valeur médiane continentale (40,6 %). La productivité médiane de la main-d'œuvre agricole ne représente que 17,5 % de celle des secteurs non agricoles, pour une part médiane de l'agriculture dans le PIB d'environ 23,2 %. Seuls 12 pays africains peuvent être considérés comme structurellement développés, avec des travailleurs industriels plus nombreux que ceux employés dans le secteur agricole.

En plus de l'industrie manufacturière, les services peuvent être un moteur de la croissance de la productivité en Afrique s'ils sont bien exploités. Pour développer un modèle de croissance fondé sur les services, les pays africains peuvent tirer parti des principales caractéristiques de ce secteur (taille des entreprises réduite par rapport à celle des entreprises manufacturières, potentiel de productivité élevé, quelle que soit la taille de l'entreprise, et rôle du capital physique moins important que dans l'industrie manufacturière). Ce modèle devrait inclure la promotion des services non commercialisables (généralement à plus haute intensité de main-d'œuvre et plus faible intensité capitalistique), et des services commercialisables (tels que le tourisme, les affaires, la finance et les TIC), qui pourraient fournir les recettes en devises nécessaires au financement de la transformation structurelle de l'Afrique. Les services occupent déjà une place de plus en plus importante dans le commerce international du continent : la valeur de leur commerce a plus que quadruplé entre 2000 et 2022, passant de 66,4 milliards d'USD à 269,4 milliards.

Les institutions sont importantes pour la transformation structurelle, et les pays dotés d'institutions correctement définies et fonctionnelles qui investissent dans des infrastructures matérielles et immatérielles améliorant la productivité ont transformé leurs économies. En étant capables de réduire les coûts de transaction et l'opacité de l'information, les pays politiquement stables et moins corrompus ont réussi à attirer l'investissement privé, à dynamiser la productivité, à stimuler la croissance et à augmenter les revenus réels. Les pays dotés de services publics de qualité et d'une politique cohérente sont également les plus susceptibles de transformer leur économie en raison de l'adhésion des citoyens aux réformes structurelles. Par conséquent, ces pays ont relativement bien réussi à transformer leur économie, en allouant efficacement davantage de ressources aux secteurs critiques (tels que l'éducation, l'énergie, les infrastructures de transport et les TIC) dotés d'un grand potentiel de promotion de la transformation structurelle. Des infrastructures de qualité – tant matérielles qu'immatérielles – renforcent les

Pour accélérer sa transformation structurelle et rattraper les pays en développement très performants d'autres régions, l'Afrique devra combler un déficit de financement annuel d'environ 402 milliards d'USD d'ici 2030

avantages pour la transformation des politiques cohérentes et des institutions robustes.

Pour accélérer sa transformation structurelle et rattraper les pays en développement très performants d'autres régions, l'Afrique devra combler un déficit de financement annuel d'environ 402 milliards d'USD d'ici 2030. Ce déficit de financement suppose que le continent accorde la priorité aux besoins d'investissement dans l'éducation, l'énergie, la productivité et les infrastructures, des objectifs clés du développement durable (ODD) plus directement pertinents pour l'amélioration de la transformation structurelle. La mobilisation de ressources supplémentaires au niveau national (notamment tirant parti des investissements dans les immenses ressources naturelles du continent, en particulier les minerais essentiels et les terres rares) et la collecte d'impôts, associées à une plus grande efficacité des dépenses publiques, pourraient contribuer à combler une part importante de ce déficit de financement.

Pourtant, dans de nombreux pays africains, les ressources nationales ne suffiront pas à elles seules pour combler le déficit de financement de la transformation structurelle d'ici 2030. Beaucoup de pays de la région disposent d'une marge de manœuvre budgétaire limitée et d'une faible capacité fiscale. De plus, le secteur privé reste très réticent à prendre des risques et sa participation est relativement faible, en particulier au niveau des investissements dans les secteurs essentiels à la transformation structurelle. Ainsi, compte tenu du peu de temps restant d'ici l'échéance des ODD, une majorité de pays pourrait ne pas réussir à mobiliser au niveau national les énormes ressources nécessaires pour combler leur déficit de financement d'ici 2030. Pour ces pays, dispersés dans les cinq régions du continent, il serait plus raisonnable de viser un objectif et une combinaison d'options de financement qui promouvraient un processus de transformation structurelle graduel mais régulier, sur une période plus longue, afin de garantir la mobilisation de ressources nationales et extérieures. Quelle que soit l'échéance ciblée, la participation accrue du secteur privé sera indispensable pour compléter les ressources publiques.

L'accélération du rythme de la transformation structurelle en Afrique nécessitera donc une approche progressive à plusieurs volets qui permette aux pays de mobiliser les ressources colossales dont ils ont besoin.

Recommandations de politiques

Les pays africains doivent établir, privilégier et institutionnaliser des plans et des politiques de développement endogènes et adaptés à leurs domaines d'avantage comparatif, puis les mettre en œuvre de manière cohérente, tout en évitant les revirements de politique qui tendent à perturber les progrès. Pour relever leurs défis en matière de développement, il est nécessaire que ces pays n'externalisent pas leurs plans de développement, mais se les approprient pleinement en exploitant la connaissance locale de leurs économies et de leurs conditions socio-culturelles, ainsi que d'autres domaines d'avantages comparatifs uniques, dans les contextes nationaux, régionaux et mondiaux. Le taux et le rythme de la transformation structurelle des pays africains dépendront largement de la qualité, de la pertinence et de l'efficacité des politiques et de la mise en œuvre continue et institutionnalisée des plans et stratégies de développement. Un engagement politique sans réserve est donc indispensable pour rallier les citoyens à un plan et à une vision du développement convenus au niveau national, en évitant les revirements de politique récurrents et induits par les cycles électoraux qui caractérisent la plupart des pays d'Afrique. La mise en œuvre continue et systématique des politiques publiques, notamment en établissant un lien entre les politiques fiscales et les objectifs de transformation structurelle, créera la certitude et la stabilité nécessaires pour attirer les capitaux nationaux et étrangers dans les domaines qui soutiennent l'agenda de la transformation structurelle.

Les pays africains doivent d'urgence intensifier les investissements pour constituer le capital humain nécessaire, qui soit adapté aux réalités, aux circonstances et aux priorités de développement locales. Cela exige notamment d'offrir une formation aux compétences adéquate pour préparer la main-d'œuvre à l'avenir. Les pays doivent accroître leurs investissements dans

L'accélération du rythme de la transformation structurelle en Afrique nécessitera une approche progressive à plusieurs volets qui permette aux pays de mobiliser les ressources dont ils ont besoin

l'éducation à tous les niveaux, en construisant et en améliorant la qualité et la pertinence des compétences techniques et relationnelles nécessaires pour mener à bien leur programme de développement, adapté aux contextes et aux circonstances locales. Pour ce faire, ils devront accorder la priorité aux systèmes d'apprentissage et aux programmes d'études qui favorisent la croissance de la productivité, dans les secteurs présentant des avantages comparatifs et concurrentiels. Cela inclut par exemple le renforcement des compétences en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM). Les pays riches en ressources naturelles comme les minerais et les vastes terres arables devront former suffisamment de géologues, d'agronomes et d'autres experts connexes pour leur permettre de tirer parti de leurs ressources afin de stimuler la transformation structurelle. En outre, l'adaptation locale des systèmes d'éducation, d'apprentissage et de formation aux compétences, y compris la langue d'enseignement, sera cruciale pour améliorer la qualité et la pertinence du programme d'enseignement et tirer parti de la quatrième révolution industrielle en cours, de la technologie et de l'essor des TIC. Les pays africains devraient donc créer des centres d'excellence consacrés à d'innovation, en collaboration avec les universités d'accueil et les centres de formation technique et professionnelle. Ils devraient développer des programmes de formation axés sur la demande pour mieux aligner les systèmes d'éducation et de formation sur les marchés du travail et réduire ainsi l'inadéquation des compétences très répandue sur le continent. Enfin, ils devraient renforcer les partenariats public-privé pour que les compétences acquises par les diplômés soient en phase avec les besoins du marché du travail, ce qui promet de soutenir la transformation structurelle de l'Afrique.

Les pays doivent intensifier la mobilisation des ressources nationales (MRN) et privilégier la prudence dans la gestion des finances publiques (GFP). Les pays africains doivent s'approprier leur programme de développement et être les premiers responsables du financement de leur transformation structurelle. À cette fin, la mobilisation de ressources supplémentaires, en particulier au niveau national, devrait être une des grandes priorités de la stratégie de

développement de chaque pays. Jusqu'à présent, la mobilisation des ressources nationales n'a toutefois pas été à la hauteur des énormes besoins de financement du développement de l'Afrique. Les recettes collectées sont souvent utilisées de manière inefficace ou sont détournées par la corruption et d'autres fuites. Pour accélérer la MRN, les pays doivent prendre en compte les aspects suivants.

Tout d'abord, ils doivent mobiliser davantage de recettes fiscales. La Banque estime que le ratio impôts/PIB médian en Afrique devrait passer de son niveau actuel d'environ 14 % à 27,2 % au minimum pour espérer combler, d'ici 2030, le déficit de financement annuel de la transformation structurelle estimé à 402,2 milliards d'USD. Afin d'intensifier la MRN en faveur de la transformation structurelle, les pays doivent investir dans des systèmes qui améliorent l'efficacité de l'administration fiscale et de la gestion des finances publiques. Cela nécessitera, par exemple, de renforcer la numérisation des systèmes de collecte et d'administration des impôts.

Deuxièmement, les pays pourraient aussi s'efforcer d'augmenter les recettes non fiscales telles que les revenus de la propriété, les redevances, les amendes, les pénalités, les confiscations et les permis commerciaux, qui sont souvent négligées ou difficiles à administrer en raison de la complexité des processus et de l'informalité généralisée des économies. Les systèmes de GFP doivent intégrer la planification des recettes non fiscales dans les processus budgétaires, afin de garantir que les recettes collectées sont non seulement allouées, mais aussi utilisées de manière efficace. Un engagement politique fort sera nécessaire pour développer l'expertise dans les principaux services et unités fiscales qui se chargent du recouvrement de ces revenus.

Troisièmement, les pays africains devront continuer à améliorer le respect des obligations fiscales en renforçant le contrat social avec leurs citoyens. Afin d'accroître la MRN, les pays doivent s'efforcer de promouvoir le respect volontaire des obligations fiscales. Les capacités de recouvrement sont souvent faibles dans de nombreux pays, tandis que les secteurs difficiles à taxer, tels que les entreprises informelles, sont prédominants. Plus important encore, les gouvernements doivent visiblement utiliser les recettes fiscales pour le bien-être

Les pays doivent intensifier la mobilisation des ressources nationales et privilégier la prudence dans la gestion des finances publiques

général en fournissant des biens et des services publics de qualité, afin de renforcer la confiance dans l'utilisation des ressources publiques et de réduire nettement la taxation implicite.

Quatrièmement, renforcer la formalisation de l'économie informelle pourrait également stimuler la MRN. La taille du secteur informel en Afrique limite considérablement l'assiette fiscale et le recouvrement des recettes. Par exemple, l'emploi informel en Afrique représente 85,8 % de l'emploi total, soit le pourcentage le plus élevé au monde. Pour promouvoir la formalisation, les décideurs politiques pourraient adopter une approche stratégique plus large, qui vise à enregistrer les entreprises informelles non seulement pour les taxer, mais aussi pour protéger leurs droits et leurs actifs en tant qu'entrepreneurs. L'attrait du secteur formel peut être renforcé, par exemple en offrant, sous la condition de l'enregistrement, un meilleur accès aux ressources et à l'information, aux régimes de retraite, à l'assurance sociale ou à d'autres incitations, au travers d'intermédiaires tels que les associations professionnelles, les organisations non gouvernementales ou les groupes communautaires locaux.

Enfin, outre l'amélioration de la mobilisation des recettes nationales, les pays doivent renforcer leurs capacités en matière de gestion prudente et efficiente des finances publiques tout au long du cycle de gestion financière publique, depuis la MRN jusqu'à la consolidation des systèmes supérieurs d'audit et de redevabilité publique.

Les pays doivent construire et approfondir les marchés nationaux et régionaux pour les biens, les services, les capitaux et les produits financiers. Le développement des marchés financiers et de capitaux nationaux et régionaux réduira la dépendance des pays à l'égard des marchés extérieurs et minimisera leur vulnérabilité aux chocs mondiaux. Développer des marchés financiers solides exigera d'améliorer les régimes de droits de propriété, de diversifier l'offre de produits et de services financiers dans le secteur bancaire et de régionaliser les marchés financiers grâce à l'harmonisation juridique et à la cotation croisée des actifs au niveau régional. Le développement des marchés de capitaux nécessitera la création d'un environnement politique et réglementaire propice à la mobilisation à grande

échelle et à la canalisation des ressources détenues par les fonds de pension, les assurances et les systèmes d'investissement collectif en faveur du financement de la transformation structurelle. À cet égard, la ZLECAf peut changer la donne si elle est pleinement mise en œuvre et adoptée par tous les pays africains. Elle créera un marché continental unique pour les biens et les services, avec une libre circulation des capitaux, des talents et des compétences. La mise en œuvre de politiques permettant la libre mobilité de la main-d'œuvre et des services, telles que l'ouverture des régimes de visas d'entrée pour les Africains promue par le Kenya et le Rwanda, faciliterait le fonctionnement de cette zone de libre-échange.

La création de solutions d'approvisionnement préférentielles, par le biais de la ZLECAf, permettra aux pays de tirer parti des abondantes ressources naturelles du continent, d'y ajouter de la valeur et d'accroître la capacité de production et la croissance des services. Le lancement en 2022 du système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) par l'Union africaine et la Banque africaine d'import-export, avec l'objectif de faciliter les échanges dans le cadre de la ZLECAf, constitue donc un pas dans la bonne direction, car il contribuera à réduire les risques de change entre les partenaires commerciaux. Le PAPSS simplifie les complexités et les coûts historiques de la réalisation de paiements en monnaies locales à travers les frontières africaines, en offrant une efficacité opérationnelle qui ouvre de vastes opportunités économiques pour tous les acteurs.

En complément aux politiques et aux exigences de contenu local, les pays pourraient en outre poursuivre et promouvoir de manière proactive une politique de franchisage et d'exploitation du savoir-faire technologique des entreprises étrangères, ou encourager les investissements transfrontaliers entre les pays africains, en particulier lorsque les capacités techniques et financières locales font défaut.

La priorité politique devrait être accordée à la création d'incitations ciblées et simplifiées pour catalyser les flux de capitaux privés afin de soutenir les plans de développement endogènes des pays dans les secteurs clés pour la transformation structurelle. Offrir des incitations au secteur privé pourrait soutenir les efforts de

transformation structurelle nationaux. En créant les bonnes conditions pour le secteur privé, un environnement propice aux affaires et des incitations fiscales soigneusement conçues et ciblées, les pays africains pourraient inciter le secteur privé, tant intérieur qu'extérieur, à investir davantage dans les secteurs essentiels. Les instruments de financement innovants, tels que le financement mixte, pourraient accroître la participation du secteur privé dans les infrastructures pour la croissance verte en réduisant les risques dans ce secteur. Le développement d'instruments de financement durable – obligations et prêts verts, obligations et prêts durables – ainsi que les marchés du carbone pourraient en stimuler les investissements privés dans les secteurs verts.

En outre, les envois de fonds constituent la source de financement externe la plus importante et la plus stable en Afrique. Leur rôle dans la promotion des investissements pour la transformation de l'Afrique peut être renforcé, par exemple, par la création d'obligations de la diaspora et la « titrisation » des envois de fonds de celle-ci.

Les pays doivent investir dans la valorisation et la conservation du capital naturel et l'inclure dans leur système de comptabilité nationale afin d'accroître la taille de leur économie. La plupart des ressources du capital naturel de l'Afrique restent largement inexploitées, et les valeurs ou les services qu'elles fournissent sont généralement mal mesurés – et parfois complètement laissés de côté – dans le calcul de la richesse des pays africains. Par conséquent, la valeur des économies africaines continue d'être sous-estimée malgré l'abondance des richesses vertes. Investir dans le capital naturel, le mesurer, le valoriser et l'intégrer dans les systèmes de comptabilité nationale permettra d'estimer la valeur réelle de la richesse verte de l'Afrique¹, d'augmenter son PIB et d'améliorer la conservation. La Banque, en collaboration avec de nombreux pays africains, a plaidé en faveur d'une évaluation correcte de la richesse verte du continent et de l'incorporation dans le PIB des services qu'elle offre. En effet, les ressources naturelles de l'Afrique fournissent des services environnementaux essentiels, tels que la séquestration du carbone, la lutte contre la pollution et la conservation de la fertilité des sols, qui soutiennent l'existence humaine. L'inclusion de ces services environnementaux

essentiels dans l'évaluation du PIB national, connue sous le nom de PIB vert, pourrait encourager la transition écologique dans les pays.

En investissant dans des programmes de développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes, les pays africains peuvent exploiter le dividende démographique du continent.

Les jeunes sont le plus grand atout de l'Afrique qui, s'il est bien exploité, peut accélérer la transformation structurelle. D'ici 2030, un jeune sur quatre dans le monde sera africain. Si elle est bien encouragée, cette population jeune peut être le moteur de la croissance économique future du continent et de sa transformation structurelle. Toutefois, pour récolter les fruits du dividende démographique que représente la jeunesse africaine, il sera indispensable d'investir dans le développement du capital humain et de créer des opportunités économiques et d'emploi pour ces jeunes. Parmi les personnes âgées de 15 à 35 ans qui ne sont pas scolarisées, un tiers est au chômage et découragé, un autre tiers a un emploi précaire, et seulement une sur six est salariée. La Banque estime que 17 millions d'emplois doivent être créés chaque mois d'ici 2063 pour que les taux de participation au marché du travail et de chômage des jeunes Africains restent constants. Aider les jeunes à créer leurs propres entreprises est un moyen prometteur de tirer parti du dividende démographique du continent et de lutter contre le chômage et le sous-emploi généralisés des jeunes. C'est pourquoi, dans le cadre de sa Stratégie pour l'emploi des jeunes en Afrique et de son Fonds fiduciaire multidonateurs pour l'entrepreneuriat et l'innovation des jeunes, la Banque soutient les pays africains dans la création de banques d'investissement pour l'entrepreneuriat de la jeunesse. Ce modèle cherche à remédier aux défaillances et à la fragmentation du marché en matière de fourniture de services de financement et non financiers sur mesure aux jeunes entrepreneurs en Afrique.

Il est également essentiel que les pays lancent des programmes nationaux d'infrastructure ambitieux, permettant une large mise en œuvre des politiques pour accélérer la transformation structurelle. Si, à long terme, tous les types d'infrastructures sont importants, à court terme, les pays doivent déterminer quelles infrastructures

D'ici 2030, un jeune sur quatre dans le monde sera africain. Si elle est bien encouragée, cette population jeune peut être le moteur de la croissance économique future du continent et de sa transformation structurelle.

Si l'architecture financière mondiale a joué un rôle très important au cours des dernières décennies, elle n'a en revanche pas réussi à fournir des ressources à l'échelle nécessaire pour répondre aux besoins de financement de l'Afrique en matière de transformation structurelle

construire en priorité en fonction de leur situation géographique et de leur niveau de développement. Ils doivent également concentrer leurs ressources limitées sur la création d'«îlots d'excellence» dotés d'infrastructures denses et spécialisées sur un secteur, afin de stimuler les capacités de production et la compétitivité. La priorité pourrait être accordée au secteur de l'énergie, le plus susceptible d'atteindre un taux de rendement social élevé, et au secteur des transports, particulièrement important dans les pays enclavés pour créer des liaisons avec les pays côtiers dotés de ports maritimes. Compte tenu de l'impact transformateur considérable de la numérisation, investir dans le secteur des TIC permettra de combler la fracture numérique existante entre les pays africains et le reste du monde. Un programme national ambitieux de numérisation en Afrique permettra d'accroître la compétitivité de l'ensemble de l'économie, de renforcer l'efficacité et la transparence de la mise en œuvre des politiques, d'améliorer la MRN et de freiner les flux de capitaux illicites. Il contribuera également à remédier aux inefficiences généralisées du marché, à faciliter la mesure et l'évaluation correctes du capital naturel et à soutenir la compétitivité des entreprises dirigées par des jeunes.

En prenant des mesures proactives pour exploiter la gouvernance des politiques macro-économiques et l'environnement des affaires, les pays seront en mesure d'améliorer le profil et la perception des risques, et de tirer parti des capitaux et des instruments financiers mondiaux novateurs nécessaires pour renforcer les capacités en matière de préparation et d'exécution des projets. L'absence de réserves de projets prêts pour l'investissement est souvent citée comme l'un des principaux obstacles, non seulement au déblocage de financements privés, mais aussi à l'utilisation des instruments financiers innovants existants. Les grands projets d'infrastructure ont de longues périodes de développement et de gestation et impliquent souvent des études de faisabilité à multiples facettes et des conseils d'experts en matière de transactions. De nombreux gouvernements africains et acteurs du secteur privé local n'ont ni les capacités ni les ressources nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des projets d'infrastructure dotés d'un potentiel commercial. De plus, les cycles politiques courts

peuvent limiter les engagements de financement du secteur privé dans les projets d'infrastructure à long terme. De nombreux investisseurs ne disposent donc pas de réserves de projets bancables, car seuls quelques projets répondent à leurs attentes en matière de risque et de rendement, et ils ne parviennent donc pas à atteindre le stade de la clôture financière. Il est donc essentiel de renforcer les capacités de préparation et de mise en œuvre des projets. Cela nécessiterait par exemple que les financiers privés ne se contentent pas de fournir des ressources, mais qu'ils participent également à l'élaboration de projets susceptibles d'être financés. La participation des bailleurs de fonds à l'ensemble du cycle d'un projet, depuis sa conception jusqu'à sa bancabilité et son financement (c'est-à-dire de l'élaboration d'études de faisabilité solides à l'établissement de plans d'affaires viables, en passant par l'analyse des perspectives de marché), garantira leur participation et leur appropriation des projets proposés. Cela augmentera la probabilité que le projet reçoive un financement et soit couronné de succès lorsqu'il deviendra opérationnel. En outre, le renforcement de la gouvernance du climat macroéconomique et de l'investissement sera essentiel pour améliorer les profils de risque des pays africains et faire évoluer les perceptions externes de ces marchés.

CHAPITRE 3: FINANCEMENT DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE EN AFRIQUE: RÉFORME DE L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE MONDIALE

Au cours des dernières décennies, les institutions financières multilatérales ont, ensemble et à titre individuel, joué un rôle essentiel dans le financement du développement. Elles ont soutenu les pays face aux grands défis économiques mondiaux, tels que la crise de la dette latino-américaine du début des années 1980, la crise de la dette africaine des années 1980 et 1990, la crise financière asiatique de la fin des années 1990, la crise financière mondiale de 2007–2009 et la récente pandémie de COVID-19 en 2020–2021, pour n'en citer que quelques-uns. Elles ont également appuyé les efforts de relance économique en Afrique et dans d'autres régions

en développement, en prenant la tête des actions d'intervention globales en période de crise. Parmi les exemples récents, citons l'Initiative de suspension du service de la dette, le Cadre commun du G20 pour le traitement de la dette et l'allocation générale par le FMI de l'équivalent de 650 milliards d'USD en droits de tirage spéciaux (DTS) pour atténuer les difficultés budgétaires et de balance des paiements auxquelles plusieurs pays en développement étaient en proie pendant la pandémie.

Si l'architecture financière mondiale (AFM) a joué un rôle très important au cours des dernières décennies, elle n'a en revanche pas réussi à fournir des ressources à l'échelle nécessaire pour répondre aux besoins de financement de l'Afrique en matière de transformation structurelle. En effet, l'architecture financière mondiale et le système multilatéral actuels ne fournissent pas suffisamment de ressources en temps opportun et à l'échelle requise pour atteindre les objectifs de développement nationaux et mondiaux en Afrique, y compris les ODD et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Tels qu'ils sont constitués actuellement, ni le secteur public ni le secteur privé ne sont en mesure de canaliser assez de ressources pour répondre aux besoins de financement du développement de l'Afrique. Le système actuel rend également l'accès au financement du développement très coûteux et complexe pour les pays du continent. Le coût élevé des emprunts souverains de ces pays par rapport à leurs pairs d'autres régions du monde rend souvent leurs dettes vulnérables. La structure et l'échelle de l'actuelle architecture du financement climatique mondial reflètent celles de l'AMF, ce qui rend difficile pour les pays africains les plus vulnérables d'exploiter les opportunités liées à la résilience climatique. Cette architecture de financement pour le climat est compliquée et mal définie, décalée par rapport aux vulnérabilités et aux risques climatiques, et n'a pas été en mesure de canaliser suffisamment de ressources pour mettre en œuvre les Contributions déterminées au niveau national des pays africains.

Une autre limite de l'architecture financière mondiale se reflète dans les coûts de financement auxquels les États africains sont confrontés sur les marchés internationaux des capitaux,

qui sont plus élevés que ceux des économies avancées et émergentes, étant données les perceptions du risque par les investisseurs internationaux qui découlent de notations de crédit subjectives. En 2021, les euro-obligations souveraines africaines ont été émises avec des rendements supérieurs à 5 % et, dans 40 % des cas, ces rendements dépassaient même 8 %. En revanche, les rendements moyens des obligations souveraines étaient de 1,1 % pour les économies avancées et de 4,9 % pour les économies de marché émergentes. Lorsqu'ils empruntent sur les marchés financiers internationaux, les pays africains paient 500 % de plus en frais d'intérêt que lorsqu'ils empruntent auprès de la Banque mondiale ou d'autres banques multilatérales de développement telles que la Banque africaine de développement.

Ces faiblesses de l'architecture financière mondiale ont amplifié les appels en faveur de la réforme de la gouvernance institutionnelle au sein des institutions multilatérales, qui exigent de rendre les instruments de la gouvernance financière mondiale plus souples, plus inclusifs et plus réactifs. Pour relever des défis mondiaux de cette ampleur et de cette étendue, les institutions financières mondiales doivent augmenter l'échelle du financement du développement, dont les montants doivent passer des milliards aux billions de dollars. Atteindre l'envergure requise exigera une collaboration étroite entre les secteurs public et privé à tous les niveaux – mondial, régional et national – ainsi que la mise au point de mécanismes de financement novateurs permettant de mobiliser des ressources auprès de toutes les sources. La Banque mondiale, le FMI et les banques de développement régionales doivent collaborer davantage et faire preuve de plus d'innovation dans le déploiement de leur capital-risque afin de lever des capitaux privés à grande échelle. Il est également urgent de réformer l'AFM pour la rendre plus souple et adaptée à une restructuration ordonnée de la dette.

Cette nécessité de la réforme est particulièrement manifeste en Afrique, où la population vivant encore dans l'extrême pauvreté est estimée à environ 34 %, où les vulnérabilités de la dette augmentent, où les bénéfices du commerce international restent en deçà des

Cette nécessité de la réforme est particulièrement manifeste en Afrique, où les vulnérabilités de la dette augmentent, où les bénéfices du commerce international restent en deçà des attentes et où les impacts du changement climatique, auquel le continent n'a pas contribué, lui coûtent chaque année 5 à 15 % de croissance du PIB par habitant

La mise en oeuvre de réformes spécifiques concernant le recyclage des DTS par l'intermédiaire des BMD, l'adéquation des fonds propres des BMD et les méthodes de notation du crédit pourrait accroître le financement destiné à la transformation structurelle de l'Afrique et catapulte le continent à un niveau plus élevé de développement économique

attentes et où les impacts du changement climatique, auquel le continent n'a pas contribué, lui coûtent chaque année 5 à 15 % de croissance du PIB par habitant. En outre, la résolution du problème de la dette africaine, en particulier en dehors des processus du Club de Paris, a été désordonnée et prolongée, avec des conséquences économiques coûteuses.

Compte tenu de leurs structures d'adhésion, les banques multilatérales de développement et les institutions financières, comme la Banque mondiale, le FMI, la BAD et d'autres banques de développement régionales, sont les mieux placées pour mener les efforts mondiaux et régionaux visant à mobiliser et à allouer des ressources à grande échelle pour la réalisation des ODD dans les pays en développement ainsi que pour relever les défis liés au patrimoine commun mondial. Cependant, leurs structures de gouvernance (modèles d'actionnariat et systèmes de pondération des votes) et les ressources dont elles disposent affectent souvent la rapidité et l'ampleur des flux financiers vers les pays qui en ont le plus besoin, comme l'ont montré les réponses apportées lors de la pandémie de COVID-19. L'accès au financement d'urgence a été largement biaisé en faveur des économies développées qui en avaient le moins besoin. Par exemple, sur les 650 milliards d'USD de DTS émis par le FMI en 2021 pour aider les pays à surmonter les effets néfastes de la COVID-19, l'Afrique a reçu 33 milliards d'USD, soit 4,5 % de l'enveloppe totale disponible. En outre, sur les 17 billions d'USD (soit 19 % du PIB mondial) déployés sous forme de mesures budgétaires pour lutter contre la pandémie en 2020–2021, la part de l'Afrique ne représentait que 89,5 milliards d'USD (0,5 %). Les mêmes tendances sont observées au niveau de l'échelle et des flux de l'architecture du financement climatique mondial, qui n'est pas bien alignée, par exemple, sur la vulnérabilité climatique et le développement du marché volontaire du carbone.

Des mesures sont nécessaires pour renforcer les institutions mondiales, régionales et nationales, ainsi que des accords de subsidiarité entre les institutions mondiales et régionales, afin d'accroître la réactivité face à des défis de développement de plus en plus complexes en

Afrique et dans le reste du monde en développement. Le multilatéralisme, y compris les institutions de financement du développement, s'est transformé au fil des décennies pour adopter des formes de gouvernance à niveaux multiples. Les changements profonds sont symbolisés par le rôle croissant des banques de développement régionales telles que la BAD, la Banque asiatique de développement, la Banque islamique de développement, la Banque de développement de l'Amérique latine et la Banque interaméricaine de développement. La plupart des pays du monde sont membres d'une de ces organisations régionales, avec parfois des chevauchements. Ces banques peuvent améliorer l'efficacité multilatérale en partageant les fardeaux, en renforçant les capacités, en échangeant des informations et des bonnes pratiques, et en augmentant la légitimité grâce à des résultats politiques positifs.

La mise en œuvre de réformes spécifiques concernant le recyclage des DTS par l'intermédiaire des BMD, l'adéquation des fonds propres des BMD et les méthodes de notation du crédit pourrait accroître le financement destiné à la transformation structurelle de l'Afrique et conduire le continent vers un niveau plus élevé de développement économique. Le réacheminement des DTS vers les BMD augmenterait le financement de l'Afrique d'environ 46,2 milliards d'USD par an au cours des dix prochaines années si les recommandations de l'Initiative de Bridgetown (levée de 100 milliards d'USD en faveur des BMD) sont mises en œuvre. Les réformes du cadre d'adéquation des fonds propres des BMD proposées par le G20 pourraient ajouter 5,2 milliards d'USD supplémentaires par an. En outre, l'Afrique pourrait économiser jusqu'à 44 milliards d'USD d'arriérés accumulés si la politique du FMI de prêts aux pays en situation d'arriérés est pleinement mise en œuvre. Le continent éviterait également la dépense de jusqu'à 74 milliards d'USD par an en paiements d'intérêts si le système mondial de notation de crédit était plus équitable et basé sur les fondamentaux économiques. Collectivement, ces initiatives pourraient garantir 169,4 milliards d'USD par an en financement du développement, soit environ 42 % du déficit de financement annuel, estimé à 402,2 milliards d'USD, pour accélérer la transformation structurelle de l'Afrique.

La mise en œuvre des réformes de l'architecture financière mondiale suivantes débloquent des capitaux considérables en faveur de la transformation structurelle en Afrique, mais celles-ci ne doivent pas être considérées comme une panacée. Le continent doit également tirer profit de ses ressources nationales, ce qui implique notamment de s'appuyer sur son capital naturel et humain abondant, d'améliorer la collecte des recettes fiscales et non fiscales, de renforcer l'efficacité des dépenses publiques et de lutter contre les flux financiers illicites et la fraude et l'évasion fiscales, qui drainent d'importantes ressources hors du continent.

Recommandations de politiques

Compte tenu de l'ampleur des ressources nécessaires pour accélérer la transformation structurelle en Afrique et des faiblesses de l'architecture financière mondiale identifiées, les recommandations politiques suivantes se dégagent :

Accélérer l'intensification du financement concessionnel à faible coût pour le développement de l'Afrique, au moyen de :

- La réorientation des DTS du FMI vers les BMD afin de mobiliser davantage de ressources pour la transformation structurelle en Afrique.
- La reconstitution saine des ressources des guichets concessionnels de la Banque africaine de développement et de la Banque mondiale, respectivement le FAD et l'IDA.
- La réforme de la gouvernance fiscale à l'échelle mondiale, pour la rendre plus transparente et responsable.
- L'optimisation de la capacité de financement des BMD au moyen de la mise en œuvre du Cadre d'adéquation des fonds propres du G20 et du Triple agenda.
- L'amélioration de l'échelle et de la transparence des opérations des créanciers bilatéraux et privés.

Réformer l'architecture de la dette mondiale pour la rendre plus transparente, souple, accessible et abordable pour les pays en développement, grâce à :

- L'accélération de la restructuration de la dette et la mise à jour du Cadre de viabilité de la dette (CVD) actuel afin de refléter l'évolution

de la structure des économies et l'impact des chocs sur celles-ci, en particulier en Afrique.

- La mise à disposition du public de la méthodologie du CVD établie par le FMI et la Banque mondiale pour évaluer la viabilité de la dette, afin de faciliter la reproduction et la validation indépendante des résultats.
- La collaboration des BMD comme la BAD avec les agences de notation internationales pour renforcer les méthodes d'évaluation du risque souverain et contribuer à réduire les lacunes d'information dans l'évaluation des notations de crédit des États souverains d'Afrique.
- Le renforcement de l'accessibilité du financement climatique pour les pays vulnérables qui en ont le plus besoin.
- La simplification des procédures de l'architecture du financement climatique pour rendre ces fonds plus accessibles aux pays vulnérables au changement climatique, qui ont également une capacité limitée à s'acquitter de procédures de préparation de projet compliquées et coûteuses.
- L'extension du Fonds pour les pertes et dommages annoncé lors de la COP27 en Égypte afin de compenser les conséquences budgétaires des effets physiques du climat dans les pays.
- Le renoncement à l'utilisation d'instruments d'emprunt pour le financement climatique, qui accroît souvent la vulnérabilité de la dette des pays vulnérables au changement climatique.

Adopter des réformes pour améliorer l'accès de l'Afrique aux facilités de financement d'urgence.

Trois actions peuvent être envisagées :

- Dissocier l'accès aux financements des quotes-parts dans le cadre du FMI.
- Introduire des clauses conditionnant le remboursement à la situation de l'État dans les accords de prêt avec les IFI.
- Créer un dispositif de financement d'urgence/ un mécanisme ou une institution de stabilité financière en Afrique.

Rendre la gouvernance de l'AFM plus inclusive afin de renforcer la participation et la voix de l'Afrique :

- La gouvernance du système financier international ne donne guère voix au chapitre aux pays du Sud mondial, et en particulier à l'Afrique.

La mise en oeuvre des réformes de l'architecture financière mondiale débloquent des capitaux considérables en faveur de la transformation structurelle en Afrique, mais celles-ci ne doivent pas être considérées comme une panacée

Bien que l'Afrique ne joue qu'un rôle minime dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre, ses atouts naturels constituent des puits de carbone essentiels, qui contribuent de manière significative aux efforts d'atténuation du changement climatique

- En faisant davantage entendre sa voix dans les institutions financières mondiales, le continent africain s'appropriera davantage les décisions prises dans le cadre de ces organisations, en accord avec son importance croissante sur la scène mondiale.
- L'adhésion de l'Union africaine en tant que membre permanent du G20 est une initiative bienvenue, mais le continent reste sous-représenté, l'Afrique du Sud étant le seul État membre africain du groupe.
- Il est recommandé d'admettre davantage de pays africains en tant qu'États membres.
- À plus long terme, les pays africains doivent mettre en œuvre des politiques génératrices de croissance qui augmenteront la taille de leurs économies et permettront au continent de faire davantage entendre sa voix au sein de l'AFM.

Mettre en place une exigence obligatoire pour les pays d'adopter des politiques d'écologisation de leur richesse nationale :

- Bien que l'Afrique ne joue qu'un rôle minime dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre, ses atouts naturels, comme la forêt tropicale du bassin du Congo, constituent des puits de carbone essentiels, qui contribuent de manière significative aux efforts d'atténuation du changement climatique.
 - Alors que ces actifs naturels fournissent d'importants biens publics mondiaux, tels que la séquestration du carbone, la conservation de la biodiversité et d'autres services écosystémiques, la valeur de ces externalités positives n'est pas entièrement prise en compte dans la mesure de la richesse des pays.
 - L'évaluation correcte de ce capital naturel et sa prise en compte dans les systèmes de comptabilité nationaux peuvent favoriser le développement durable et les transitions vertes.
- Les pays africains peuvent tirer parti de leur richesse verte pour améliorer leurs notes de crédit et débloquer des ressources comme les crédits carbone pour les investir dans les transitions vertes et les objectifs de développement durable.

Tirer parti du financement du secteur privé en faveur de la transformation et de la justice climatique :

- Même dans les scénarios les plus optimistes, l'ampleur des ressources publiques qui peuvent être levées en intensifiant la mobilisation des recettes nationales et le financement concessionnel des créanciers publics multilatéraux et bilatéraux à court terme restera très modeste par rapport à l'envergure des ressources nécessaires pour soutenir la transformation structurelle de l'Afrique, dans le but de réaliser les ODD et l'Agenda 2063.
- Le secteur privé offre des possibilités importantes pour combler ces lacunes de ressources. Les mesures visant à encourager le financement privé pour le climat et la croissance verte en Afrique sont donc essentielles à la transformation structurelle du continent.
- Les réformes de l'AFM pourraient soutenir le recyclage des actifs, en transférant au secteur privé les actifs existants des pays en situation de surendettement afin de générer des financements pour les infrastructures et d'autres projets catalytiques visant à accélérer la transformation structurelle.
- Les réformes pourraient également intégrer des mécanismes promouvant une approche de l'investissement du secteur privé basée sur un portefeuille, plutôt qu'une approche projet par projet. Cela permettrait d'exploiter les économies d'échelle et les synergies existantes des projets au sein d'un même portefeuille bien mieux qu'en gérant les projets de manière isolée.

NOTE

1. Dans ce contexte, la richesse verte est un terme qui désigne la valeur non mesurée du capital naturel de l'Afrique, comme l'a déclaré M. Adesina, président du Groupe de la Banque africaine de développement : <https://www.afdb.org/en/news-and-events/speeches/keynote-speech-dr-akinwumi-adesina-president-african-development-bank-group-40th-anniversary-guardian-newspapers-lagos-nigeria-28-november-2023-66327>.

Malgré de nombreux vents contraires successifs, la croissance moyenne du PIB réel de l'Afrique de 3,1 % en 2023 était la deuxième plus élevée après celle de l'Asie en développement (4,7 %). Ce résultat de croissance pour l'Afrique est toutefois inférieur à celui de l'année précédente (4,1 %) en raison de la persistance d'une inflation élevée, de la faiblesse de la demande mondiale pour les exportations du continent, des dépréciations accrues des taux de change, des impacts du changement climatique et des poches d'instabilité politique dans certains pays. Les perspectives à moyen terme semblent plus favorables, car les conditions économiques mondiales, régionales et nationales s'améliorent progressivement. La croissance moyenne du PIB réel devrait s'établir à 3,7 % en 2024 et pourrait se renforcer encore pour atteindre 4,3 % en 2025. Avec ce taux de croissance projeté, l'Afrique devrait conserver sa place de deuxième région à la croissance la plus rapide dans le monde, après l'Asie en développement en 2024. Il est important de noter que la croissance de 17 économies africaines devrait dépasser 5 % en 2024 et que 10 d'entre elles pourraient rejoindre les 20 économies les plus dynamiques du monde.

Ces perspectives positives sont toutefois assorties de plusieurs mises en garde. Les pressions inflationnistes nationales restent bien ancrées et, avec le renforcement continu du dollar américain, les monnaies nationales africaines pourraient rester sous pression. Les prix élevés des denrées alimentaires compliqueront également le déploiement des outils traditionnels de politique monétaire pour ramener l'inflation à un chiffre dans une majorité de pays. Le blocage du commerce et de l'investissement, prolongé par des tensions géopolitiques croissantes, pourrait neutraliser tout gain provenant d'interventions de politique intérieure. Les conflits régionaux et l'instabilité politique, ainsi que les chocs climatiques, doivent également être surveillés de près pour éviter d'affaiblir la croissance.

La croissance moyenne de l'Afrique s'est maintenue à 3,8 % pendant quatre décennies avant l'apparition du COVID-19. Cependant, la croissance du PIB réel par habitant de l'Afrique n'a pas été assez rapide – et a toujours été l'une des plus faibles au monde depuis les années 80 – et n'a donc pas pu engendrer des transformations socioéconomiques rapides et améliorer les conditions de vie de la population. Cette asymétrie s'explique en grande partie par le fait que la structure de la plupart des économies africaines est restée relativement inchangée, les secteurs traditionnels – principalement l'agriculture, les voyages, les transports et d'autres services peu qualifiés – continuant à être le moteur de la croissance et de l'emploi en Afrique. Par exemple, le secteur agricole représente à lui seul 42 % de la main-d'œuvre du continent, alors qu'il est 60 % moins productif que le taux de productivité de l'ensemble de l'économie.

L'accélération du rythme de la transformation structurelle de l'Afrique est essentielle pour engendrer une croissance inclusive, mais elle nécessitera des ressources substantielles pour investir dans les secteurs critiques qui ajoutent de la valeur aux vastes ressources naturelles du continent. Pour débloquer le potentiel de transformation du continent, la Banque estime qu'il faudrait combler un déficit de financement annuel d'environ 402 milliards de dollars à l'horizon 2030 et donner la priorité aux investissements dans l'éducation, l'énergie, la productivité et les infrastructures, associés à une mise en œuvre efficace et cohérente des programmes endogènes nationaux. L'Afrique devrait également tirer parti de l'émergence d'un secteur des services à forte valeur ajoutée et de ses principales caractéristiques – petites entreprises, productivité élevée et plus grande intensité de main-d'œuvre – pour développer un modèle de croissance axé sur les services. Ce modèle devrait inclure la promotion de services échangeables et non échangeables tels que le tourisme, les affaires, la finance et les TIC, avec un potentiel important de génération de devises pour financer la transformation structurelle de l'Afrique. Les efforts déployés au niveau national pour promouvoir une industrialisation fondée sur la fabrication permettraient au continent de rattraper les pays en développement très performants d'autres régions.

L'ampleur des ressources nécessaires pour soutenir la transformation structurelle de l'Afrique ne peut être générée uniquement à partir de sources nationales, même avec une amélioration significative de la collecte des recettes. Les ressources externes, tant publiques que privées, doivent être explorées pour compléter les ressources nationales. Toutefois, cela nécessite des réformes radicales de l'architecture financière mondiale afin de la rendre inclusive, souple et adaptée à la mobilisation de ressources à grande échelle et à des conditions abordables. L'élan croissant des appels internationaux en faveur des réformes offre à l'Afrique l'occasion de veiller à ce que le système financier mondial réformé réponde à ses besoins, en particulier pour financer la transformation structurelle et les objectifs de développement durable, ainsi que l'action climatique et d'autres biens publics mondiaux.

Groupe de la Banque Africaine de Développement
Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
www.afdb.org



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

